



Ltk. 1468

Letterk. hs. № 1468.

31 bl.

20 Brieven aan A. J. Kruiseman
van A. Réville

E bevonden zich brieven van Neville over
een handboek en hand Polygona Polus

17 Dec 1862

Gord. Odem.

A. Réville
Je vous attends que vos renseignements relatifs
à M. Bernd pour lui écrire.

Je vous suis de resté pour oblige de la manière
aimable dont vous avez bien voulu entendre
un projet de publication.

Vous préféreriez, je le sais, un paiement d'ho-
noraires en bloc pour votre ouvrage, à vos
paiements par feuilles. Pourquoi cela? Je com-
mence bâcherie en solidement le cahier?

Agéry, Monseigneur, l'assurance de mes
considérations les plus distinguées

A. Réville

S. V. Vous pourrez parfaitement correspondre
avec moi en hollandais.

Rotterdam 27 December 1862

Monsieur,

NED.
LETTERK.

Je me rends une raison que vous énoniez
contre mon projet de répartition équitable des
bénéfices provenant de la vente de la traduction
hollandaise de mon futur Mamet. Une; cette
réflexion faite, ce que j'aurais proposé à nos
nous commun intérêt.

Vous vous chargeriez du prix de traduction
et l'édition et me remettant la somme que
vous donnez l'éditeur en pareil cas à
un autre. J'ajoute le nombre de feuilles
et quand il s'agit d'un ouvrage de circon-
tance unique. Et vous en pris une deuxième
édition de 800 ou 1000 ou 1200 exemplaires,
d'une valeur 1500, en ce qui concerne vous
devez faire le faire dans votre intérêt et la
connaissance que vous avez, bien offrir auquel que
soit des ressources de marché.

Par là nous verront toutes notre être servies
les choses. Il se peut on offre que notre Mamet
que sera devenu un Handbuch soit de ces deux
de plus avantageux. Si seulement une

cinquante ans de succès l'aident à venir pour faire arriver dans le monde la parution d'au moins deux ou trois éditions. L'autre plus qu'en dehors de l'institution catholique le livre pourraient pleinement être dans une forme populaire et une simple, positive et substantielle (à l'opposé des racines), les vues religieuses l'auront tendance plus volontiers à une concorde. — D'autre part, il de paraître aussi que une édition française, qui nous livre un résumé par suffisamment des idées de nos amis théologiques, n'aura pas d'effet spécial sur l'opinion publique. Il se paraîtra qu'en Manuel sera écrit par un hollandais, et que l'on se servira d'avantages nombreux sur cette question je n'ai pas entendu parler d'un projet de ce genre, mais réussite elle-même pourrait être bonne (c'est à dire).

Si donc comme adopté au fond votre recommandation, je concevrai la formule de cette manière :

1. L'édition pourra être faite de traduction et de publication;

2. les honoraires de l'auteur sont fixés à 500 francs par partie de l'édition hollandaise.

3. La première édition sera tirée à exemplaires et l'auteur se réserve le droit des rééditions, l'autre édition pour l'étranger les modifications qu'il jugera convenable.

4. L'éditeur et l'auteur conviendront ensemble à chaque nouvelle édition de nouveau l'honoraires à tirer et l'auteur réservé à chaque occasion le genre des honoraires égaux à ceux de la première édition, plus une majoration de par 500 (ou 1000) exemplaires tirés en plus que pour la première édition.

Ma toute dernière recommandation dans ce pays, le répugne que l'on puisse à mon avis informer de la parfaite concorde que l'on a dans, l'Américain, fait que je me refuse absolument à raconter maintenant ce dont que vous aviez bien souhaité à une disposition. Veuillez pour la première édition ne traiter concernant vos autres auteurs en pareil cas. Si cette affaire devait au succès, notre commun intérêt est sauvegardé par l'art. 4

11 Dec 1862
A Bruxelles (Belgique), où j'en suis à mon bureau. Tousefois, je ne lui ai pas encore écrit. Je voudrais auparavant savoir de vous si mes propositions vous agréent, quelle offre vous seriez disposé à faire au traducteur et de ce nom lui-même vous paraît assez convenable qu'à moi.

Enfin vous ne vendez pas de manuels, si, pour la première fois où je prendrais moi-même la devanture pour éditer une traduction solle celle d'un de mes ouvrages, je n'adresse à votre honorable maison plusieurs qu'à leur vente en ce pays.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération

A. Réville
pasteur de M. en Wallonie à Rotterdam.

P.S. D'après ce qui précède, vous comprendrez pourquoi dans le cas où vous accepteriez ma proposition, je serai bien aise de pouvoir dire que le choix du traducteur a dépendu en grande partie de votre assentiment. Je calculé que le Manuel tiendra de 350 à 400 p. in 8°.

Rotterdam 22 December 1862.

Monsieur,

À la prière d'un grand nombre de mes amis de France, je me suis décidé à éditer un Manuel d'Instruction Religieuse en harmonie avec les principes et la méthode de la théologie moderne, et la maison Charbrelay, de Paris, s'occupe en ce moment de le faire imprimer. Je suis avec elle co-propriétaire du Manuel en France et en Suisse, mais je me suis réservé la pleine propriété en Hollande.

Dès que j'ai informé mes amis de Hollande de mon plan, nombre d'entre eux ont écrit l'avis que le meilleur des raisons étre traduit en hollandais; plusieurs même se proposaient à moi comme traducteurs. Je déjà commençais mon embarras. Si peu estimez beaucoup quelqu'un sans le choisir de préférence comme traducteur et j'attendrai de vous, sans tout le rapport, le nom, le talent, le savoir de traducteur fait à la hauteur de l'entreprise auquel pour il s'agirait.

En même temps vous ne trouverez pas malais que pour une œuvre qui a été du travail et de la peine et dont le dépôt, si l'on prend quelques

peu, sera fructueux et prolongé, si tâche de préserver nos intérêts litigieux en prenant mes mesures à temps.

je vous donne voie proposer, élaborer, si cela entrez dans vos convenances, de vous charger nos frais de traduction, et d'impression, aux conditions suivantes :

1: Nous serons, vous et moi, co-propriétaires de la traduction hollandaise et nous partagerons chaque année les bénéfices de la vente

2: je recevrais complètement livré à chaque nouvelle édition, 1000 francs, à faire le moins de 1000 francs que je recevrais.

3: Chaque édition serait à un nombre d'exemplaires que nous fixions chaque fois à un commun accord.

4: L'ouvrage aurait deux éditions, en caractères fins et serrés de façon que ce détruit qui contient nécessaire, n'apparaisse pas sur sa page. C'est aussi la condition que l'a accepté M. Charles Brelcq. Je pourrais avoir les deux exemplaires avec l'impression définitive.

Si peut être vous trouvez la charge que je vous propose un peu lourde et dangereuse, je m'en rapporte à vous pour indiquer le nombre d'exemplaires dont vous vous réserveriez le bénéfice en clair. Du reste je vous propose ici les mêmes conditions que mon éditeur de Paris a acceptées.

plaidé. Donc vous vous réserveriez le bénéfice en clair. Du reste je vous propose ici les mêmes conditions que mon éditeur de Paris a acceptées.

Je ne sais pas avoir besoin d'insister sur la nécessité de faire paraître cette traduction presque aussitôt après la publication française que cela aura lieu dans les premiers jours de février au plus tard. Je reçois des corrections les épreuves à corriger. Si vous acceptez ma proposition, il sera bon peu de temps avant cette publication, que vous annonciiez la traduction autorisée par l'auteur. Cela découragera l'avance des tentatives pour donner cela sans autorisation par à se faire en dehors de vous et de moi. Je puis vous assurer que si cela devait arriver plus prudent, envoyer dès maintenant au traducteur que nous délivrerons les deux exemplaires à mesure que je les recevrai de Paris.

Revenu au traducteur (si nécessaire, la 1^{re} page) j'apprécierai sonne réputation et le bien que j'entends faire de la manière dont il a traduit une préface à sa publication hollandaise sur Theodore Parker (Expérience as a Ministry) je verrais avec plaisir que M. Berns, (deux)

A. Heville
30 Dec. 1862
Card. rouge

Rotterdam 30 Décembre 1862.

Monsieur,

J'ai pris connaissance de l'arrangement que vous me proposez dans votre lettre d'hier où je m'autorise de vous répondre que j'accepte avec un très grand plaisir. Vos conditions sont plus qu'équitable, elles sont rendues extrêmement larges, et j'espére que nous y trouverons tous les deux notre compte.

Je corrige en ce moment les premières feuilles de l'édition française. Je vous ferai parvenir les bonnes feuilles à mesurer que celle-ci sera vendue. Je vous avoue que l'édition française aura un tableau alphabétique de matières, condition de succès dans nos ouvrages. Je suppose et que je redige sur les feuilles que je viendront de Paris. Vous ferez bien, je crois, d'en avertir également M. Berns pour qu'il puisse accueillir la Deesse pendant l'impression. Je suis fort content d'apprendre de vous que vous estimez aussi

manière de traduire le hollandais est préoccupé.
Je vais essayer de lui en écrire pour lui faire
par de quelques énumérations relatives à des
détails de la traduction. Mais il faut entendre,
n'est-ce pas, que l'avis après nos querelles
entre nous avec M. Ternis et le Désiré
ne doit servir traducteur.

Tous m'avez promis, et je me rappelle
que je vous avais alors
dit que j'avais signé avec le tirage. J'étais
bien sûr : car au contraire j'avais bien
servi en hollandais ce que bien l'avaient
réclamé de moi sans poser cette condition
de bien j'ai toujours pu indiquer au traducteur
certaines corrections utiles.

De toute manière, si vous êtes assez aimable
pour venir dans l'ordre de publier en 1863
un ouvrage dédié de mon nom, je vous assure
que je le suis tout autant de servir mes
lecteurs que je le suis de servir les auteurs
comme le votre et je vous serai donc un
peu de la bonne volonté et de la délicatesse
que vous avez pour faire preuve à ce sujet.

Recevez l'assurance de ma parfait considération

A. Réville

A. Réville
Rotterdam 10.3

4 Febt. 1863

Caroline

Amsterdam
Litho. W. H. L. à Haarlem.



Holland 4 Février 1863.

Monsieur,

Enfin, après bien des retards causés par la
maladie de l'en, la difficulté de le faire,
la peine d'en écrire, j'ai fini enfin de
vous envoyer la 1^{re} partie feuille de mon
futur Manuel. Cela va marcher maintenant
rendez-vous et vous pourrez l'envoyer à M.
Ternis en l'engageant à de mettre à l'œuvre
le plus tôt qu'il pourra. — Pour la suite, vous
il suffira que je lui envoie les feuilles ;
retenez que je préfère vous que je vous les
envoie d'abord ?

Veuillez par là le formuler et le communiquer
à M. Ternis, j'ai fait choix à Paris. Mais cela ne
vous lie aucunement et je vous prie de laisser
à M. Ternis de considérer cette exigence des
usages et des coutumes de ce pays au regard de la
vraie égalité des livres. Je tiens seulement
aux deux derniers. Donc le J.P.

Après l'assurance de une parfaite considération
A. Réville

7.

A. Kervelle
Rotterdam N° 6

18 Mars 1900

My dear friend
I have just received your
kindly letter and I am
very glad to see that you
are well and that you
have been able to
get away from
the hospital.

Mon cher,
J'ai pris note de votre télégramme au plus tôt
en envoi d'un exemplaire des manuels que j'ai donné
sous à Paris qu'on m'envoyer, et très après l'é-
dition tiré, deux exemplaires par le poste et vous
en accueillir vos quelques heures après mon

J'ai tenté à vous répondre, lorsque j'avais
savoir la fin d'un petit incident relatif à ma
traduction.

Bien qu'ayant beaucoup de confiance en M. J.
je trouvais la traduction d'un tel ouvrage si difficile
que j'acceptai avec plaisir l'offre que me fit
mon éditeur de recevoir la feuille à une
meilleure révision. Il en résulte que M. Sierson,
qui porte un grand intérêt à la réussite de
notre entreprise, me signala l'accord nombreux
améliorations à apporter aux termes et
aux expressions, afin que le caractère juif
moins prononcé, plus hollandais, sonne il
convient d'autant à ce livre destiné à l'in-
struction de la jeunesse. J'avais quelques peu de

8

contenué au sujet ce résultat. Je vous disais que M. Bertrand, à qui j'ai fait faire aucune condition de ce genre, ne fut formellement apprenant que j'avais recours à une autre manière que la sienne. D'autre part, j'étais fort désireux que la traduction fût aussi bonne que possible. J'envis donc à M. Bertrand pour lui communiquer mon désir aussi fraternellement que possible. A une grande satisfaction, il a très bien pris la chose et même il s'en félicite. Il est entendu que dorénavant je soumettrai les feuilles, à mesure que j'en recevrai, à la révision de M. Bertrand qui m'a promis de faire décharge. Je suis certain qu'avant que vous approuverez ce arrangement. Ne sera-t-il pas possible de lui soumettre aussi les 2 premières feuilles qui sont peintes déjà terminées? Cela ferait bien l'irable pour l'uniformité du travail.

Je corrige en ce moment les deux dernières feuilles, il y en a 17 en français, plus un appendice et une table alphabétique, toutes faites cette dans un ouvrage de ce genre, et que je rédige avec les bonnes feuilles à mesure qu'elles m'arrivent. J'ai

proposé à M. Bertrand de la rédiger aussi pour l'édition hollandaise. Les 3/4 environ des mots (nous proposons pour la meilleure partie) occupent la même place dans les deux tables et il me suffira peu peu de prendre de les rédiger toutes deux. Seulement, j'ai besoin aussi pour cela de recevoir des feuilles à mesure les bonnes feuilles hollandaises. Je vous serai donc bien obligé si vous voullez bien les faire parvenir.

Agéz, Marcius, l'assurance de ma perfecte considération,

A. Revilla

13 Mars 1863.

10.

Cher Marcius,

Dans cette note en hâte. Mes remarques au point de remarque sont uniquement pour la traduction sans toutefois à faire avec l'impression finale. Vous comprendrez que j'espére que ce sera le traducteur hollandais qui le donne en meilleure connaissance de cause que moi. De sorte, j'crois que les feuilles 1 et 2 n'ont plus qu'à subir une révision des traducteurs. C'est dès maintenant que M. F. Klerk me disait avantageable. Je crois donc qu'il faut les faire corriger encore une fois et pour les autres, sans évidemment la peine de me les faire parvenir avant l'impression finale. — Mais, j'attends en revanche les bonnes feuilles pour que je puisse rédiger et mesurer la table alphabétique.

Bien à vous A. Revilla

S. I. C'est aujourd'hui le 4^{me} demandé
la traduction grecque, régulière. La Grèce
qui est le 5^{me} traité.

A. Rerville.
Rotterdam 1863
April
Good. and.

tu l'as et il doit commencer au peu M. Bertrand.
J'étais mal disposé contre un livre dont il a fait
peur. Etant attendu qu'il est édité comme le grand
tait. Je ne suis pas du tout ce que il peut en être.
Tout ce que je puis vous dire, c'est que, malgré l'admi-
ration que je professe pour le talent de l'auteur
de M. Huet, malgré même mon amitié pour lui, je
ne voudrais pas de lui pour traducteur. Heu-
velement mis à l'index par un juge de gens
à moitié libéraux, ceci qu'il faut faire très précis-
ement d'attirer, que son nom sera la couverture
d'un Manuel comme le nien, seraient plus tier-
nages de la Découverte d'une Opinion, - ou sa-
comme livre de morale littéraire, mais comme
livre d'insinuation religieuse. De plus il y a dans
le style hollandais et français de M. Huet un ex-
emplaire fort remarquable, mais pris au royaume
l'efface et le trivial ce qui le rend particulièrement
inutile à un livre d'éducation qui doit
être simple, clair et logique. Tous ces prochaines
conventions.

Que direz-vous, p. ex., si je soumettais les
feuilles déjà imprimées au jugement de mon in-
percevable ami M. Kannen, pasteur Delphar.
Si son jugement tomberait l'accord avec M. Pére-
alors je me regarderais comme tenu à faire déjuge
avec M. Janss. Mais si le jugement étais favorable
je pourrais, on pas s'opposer que peu. Et le est,

Rotterdam 8 April 1863.

cher Monsieur,

Je vous écris, entre deux sermons, avec quel-
que impatience provinciale d'une conversation
que j'ai eue hier avec M. Berens, lequel venait
de venir parler à ma confrérie avec beau-
coup d'émotion la décision que vous deviez
prendre de lui retirer la traduction de mon
Manuel. Il n'avais soulu consentir à rien
avant d'en parler avec moi envers qui il
a considéré comme tel.

Je lui ai fait observer qu'en réalisant l'écrivais
avec vous, non avec moi que j'écrivois. Je
n'avais été que présentateur, représentant vos
vouloirs dans cette affaire, secondement, que j'é-
tais au moins plus embarrassé entre l'ami
qui j'éprouvais à l'idée de lui faire avaler
cette pilule amère et mon désir naturel que
mon Manuel n'eût pas à subir des critiques
défavorables sous le rapport de la forme et
du style ; malheureusement j'étais absolument
incapable pour en juger moi-même,
et votre avis, celui de M. Pérez, pesait
d'un grand poids dans mon esprit. Depuis

hui où dit que j'ouvrirai l'ouvrage, que vous me
voulez peut-être au plus tôt pour que à lui
même le motif de votre réputation n'arrive pas
à continuer la traduction, et que je lui
laisse ~~écrire~~ continuer la traduction, et que je lui
communiquerai mes sentiments et toute
franchise.

Je vous en écris donc, Maurice, bien vite de
cette circonspective. M. Pérès n'avait déjà
informé peu de jours auparavant que, malgré
ses réserves, il ne pouvait nullement garantir
la bonité de la traduction. J'avoue que cela
me parut un peu étrange et j'eus bien surpris
alors des bons renseignements qui m'arrivai-
rent dans le temps sur la bonité de la traduction,
que M. Bernus avait fait de une préface sur
Parker.

Il faut aussi, cher Maurice, que je vous parle avec
une franchise à laquelle je l'obligeant la délivrance
de la copie de mon modèle à mon avis. Mais voilà
deviner à quelles personnes de M. Bernus que
vous regrettiez de vous être chargé de cette entre-
prise dans le succès vous paraîtrai moins cer-
tains qu'en premier lieu, à cause des difficultés
accidentelles le livre donnera lieu. Je débarre pour
ne trop exposer dans mon message. Je tiens beau-
coup pour une partie à être publié dans votre

maison, et je ne sais pas si je trouverais ailleurs
aussi un traitement aussi favorable que le vôtre.
Mais je tiens à vous dire que, si ma supposition
est fondée, il ne faut pas vous croire forcée
par notre convention de continuer l'œuvre, je
vous le dis avec l'autant plus de liberté, tout
en faisant beaucoup de vœux pour que vous
me rassuriez à ce sujet, que des offres me
soient déjà venues d'ailleurs, avec le but de
la prochaine publication de mon Mémo.
Je les ai déclinées en raison que vous étiez
déjà partie de mes autorisations et que la
réponse étais commencée. Mais, si vous aviez
changé d'avis, je renouvelerai les négociations.
La seule chose que je vous demanderais alors,
si la publication imminent, serait de faire
que la publication soit le propriété de
ceux qui ont été le propriétaire de la
traduction et que vous la passeriez alors
à comme propriété et autorisé par moi à
elle quelques personnes.

Mais je me plâtre enfin que je ne comprends le
sens des paroles de M. Bernus. Mais D'ailleurs au
cas où à vous dire on toute confiance, M.
B., veut considérable comme nous le dit au tout
à sa place, est sans doute, il croit ainsi
nous à quelque mauvaise influence l'opposé.

De mon excellent ami Pérès a-t-il été vos
peu servis, peut-être influencé elle-même
par quelque jugement humoristique de M. Bernus?
En un mot, que pensez-vous de cela?

Je crois que M. Bernus pensait que vous croi-
iez que nous étions M. Pérès au final dis-
posés pour un livre de la sorte que j'aurais en-
treprié sans lui en parler. Il n'en est rien, plus
si souvent causé avec lui pendant que je le
réédipais. Seulement, pour du moins deux
dans le temps sembla approuver la conve-
nance, je pensais qu'il valait mieux que il ne
fût ni traductrice ni répondante du Mémo.

Si vous auriez dit aussi que le temps de la
composition d'un tel livre n'aurait pas encore
venu. Peut-être, mais ce peut également que il
ne viendra jamais, surtout dans un tel
cas où la nature et l'état en partie nous
que l'on peut le modifier au fur et à mesure
des éditions sans troubler l'ordre général,
que je lui ai donné la division qu'il a.

Je vous écris une longue lettre, basée
principalement sur des suppositions. Je
n'ai pas besoin de vous répéter une demande
du secret le plus absolu sur tout ce qui concerne

les personnes dont j'ai parlé. Je serais ravi de faire de la partie à M. Berken Huet, mais je ne puis approuver toutes les manières d'agir, mais que je respecte évidemment que j'aime sous bien des rapports.

Veuillez donc, cher monsieur, me croire au contraire franchie de vos intentions et croire bien que, quelle qu'elle soit, je vous serai toujours bien reconnaissant de celle que vous m'avez témoignée. Dans manière de flatterez vous moi.

Votre bien dévoué A. Neville.

copie
Mme J. V.

16.

legitimement sévères que M. Fikkert et M. Berken Huet soit la traduction ne recule nullement devant cette critique. Mais pour garantie suprême, nous avons M. Delprat pour consent à revoir le dernier la traduction répondue de M. Fikkert et à donner l'imprimatur.

Voici comment les choses étaient : M^e Fikkert vous adresse la traduction - Alors répondue - vous imprimez et envoyez à M. Berens qui reste chargé de la traduction et pourra ainsi y mettre son nom - M. Berens m'envoie à moi - je renvoie à M. Fikkert qui recevra, s'il y a lieu, vous renvoi à correction et qui, quand il sera content, fera passer à M. Delprat qui donnera l'imprimatur.

Berens - Fikkert - Kruusement - Berens - Zorg - Fikkert - Kruusement - Berens - Neville - Fikkert (Kruusement) - Delprat - Kruusement.

Il me semble, mon cher monsieur, que nous aurions là toute la garantie. Ces deux personnes verront bien même sur la première feuille si M. Fikkert est bien stylé pour la besogne : tout le monde me l'affirme

15. Juin
A. Neville Rotterdam

Le vœu oublie devait le sentiment de M. Berens ou Hervé, mais en elle toujours libre. Maintenant je fais appeler votre sentiment charitable en faveur de ce pauvre Berns qui en est presque malade orgueille et avoué des meilleures intentions. Nous parlerons même au point de vue rémuneration que dans un état le profit matériel devra passer au compte de M. Fikkert, il disait que sans ne perdre rien à cause de lui, et comme il est riche, j'aurais engagé aussi à ne pas sans mettre en frais sans nécessité.

Un retard que je ne expliquerai pas encore avant à Paris la publication déjà faite. Mais l'avis régulièrement. Je tenterai d'informé de jour en jour l'arrivée par la poste de deux exemplaires, dont un pour vous.

J'espère que vous consentez à prendre en considération le plan proposé et vous prie d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

A. Neville

Scandale, venant d'un autre. Je l'attache à cette préférence que la valeur qu'elle mérite, mais je ne la crois pas indifférente aux sec. ci en entant de mon Mme.

Pour toutes ces raisons, Monsieur, je me permets de vous proposer encore un état qui sera évidemment tout. Je commence par vous rappeler que M. Berens est dans une position de fortune que peu personnes. Je me tiens avec un compte des sacrifices qui en pourront résulter pour lui; pourvu que l'affection dont il est rencardé lui soit épargné. Voici maintenant le plan :

Nous connaissons ici en M. Fikkert, instituteur subventionné par la ville, recommandé par tous ceux qui en ont parlé, M. Delprat entre autres, possède un excellent écrivain. Il a fait des preuves déjà à plusieurs reprises comme écrivain et traducteur. A ce M. Fikkert M. Berens enverrait ce qui est imprime et ce qu'il a en manuscrit afin de lui faire subir une réponse totale. Vendredi prochain vous recevrez la première partie ainsi répondue. M. Fikkert averti que des critiques aussi

Rotterdam 15 Avril 1863

Monsieur,

Vous devez être impatient d'avoir de mes nouvelles. Je tardais à ce que j'ai touché de débrouiller cette pénible affaire et j'espérai, si possible, la retour des complications dans mes souffrances tous deux.

Mais j'obtins des explications pratiques bien meilleures que vous n'avez données. Après avoir lu votre lettre, j'espérai que nous pourrions établir évidemment victime, comme il le craignait, de quelque injustice, et pour cela j'envoyai à M. Delprat, aussi en vain, j'informai à M. Dolgras, aussi en vain, j'en courrois, connaissant à fond les deux langues, les feuilles que vous m'aviez envoyées.

La réponse de M. Dolgras fut de tous points conforme à vos explications et lorsque j'écrivis à M. Salom que Jérôme il paraissait inapte à ce genre de style si distinct et précis.

D'autre part, je vous cacherai pas la

vive controverse que cela me faisait éprouver. C'est moi qui devais pour ainsi dire pourvoir M. Berus dans cette épreuve. Lui et moi n'avions pas hésité à répondre à l'épreuve de là le bruit de la prochaine traduction de mon Manuel, et que souffler sur lui, sans faire peur, à la voir sortir sous prétexte d'incapacité littéraire ce travail théologique!

De plus, il faut que ma franchise réponde à la vôtre. Autant j'ai envie de vous avoir pour éditeur, autant j'ai envie d'être convaincu à ce que M. Berus ou M. Pierson soit le traducteur fait. Faisant affaire, vous avez vous-même reconnu dans votre lettre que, si son nom sera un littéraire des plus recommandables, l'éditeur n'en sera malheureux au titre d'un livre qui sera peut-être son succès au moins modéré avec lequel il entamera d'éventuelles herésies. Mon collègue Pierson ne pourra que faire devant le public comme mon traducteur, c'est une position arbitralement prise; je ne lui souhaite pas, 1^{er} et 2^{me} tiers, ou voulons de reproduire contre nous

les plaisanteries que l'on faisait, jadis sur les professeurs de théologie que, à deux ou trois, recevaient régulièrement des traités dogmatiques. Enfin, en règle générale, je vous rappelle de bien peser ceci, avec absolu et conforme aux principes et aux tendances de la Théologie Moderne, mais il est essentiel, si nous voulons que l'œuvre dans le grand public, que l'on n'ignore pas l'acte de sortir de ce que je ne crains pas d'appeler le cénacle, que ceci n'est pas. Il serait alors une machine de guerre en brûlot, et il doit être tout le contraire. Faut-il alors que dans ce pays où nous plus ou moins couprovisons pour le caractère savant et la franchise de leur enseignement, je suis sans aucun doute à religieux, je suis sans aucun doute à ce que je n'écris et ne parle qu'en français, que nos protestants se passent en France et que nos protestants se passent en Hollande, je dois si cela devient qu'en Hollande, je dois si cela devient à être un peu moins pris à l'index que tel ou tel de nos amis, et je suis parfaitement sûr que nombre de ceux qui consentent à entendre de moi ce qui les frustent le plus

15.

légitimement devront que M. Pierson et nous ont fait sur la traduction ne recule nullement devant cette épreuve. Mais pour garantie suprême, nous aurons M. Delprat consent à recevoir le dernier état de la traduction rendue de M. Fikkert et à donner l'imprimatur.

Voici comment les choses évoluent: M. Fikkert vous adresse la traduction — alors, je répondre — vous imprimez et envoyez à M. Berus qui reste chargé de la traduction et recevra aussi y mettre son nom — M. Berus m'envoie à moi — je renvoie à M. Fikkert qui paiera, s'il y a lieu, vous renvoyez à correction et qui, quand il sera content, passez à M. Delprat qui donnera l'imprimatur.

Sous - Fikkert - Kruusement - Berus - Delprat - Fikkert (Kruusement) - Delprat - Kruusement.

Il me semble, mon cher Monsieur, que nous aurions là toutes les garanties. On devra vous verser vous-même par la première feuille si M. Fikkert est bien stylé pour la besogne: tout le monde me l'affirme

16.

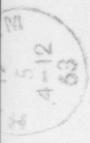
15. Juin
A. Réville Rotterdam

ici. La voie ouverte devant le sentiment de M. Gerson ou Huer, tout en elle toujours libre. Maintenant je fais appeler à votre sentiment charitable en faveur de ce pauvre Berns qui est un précepteur malade et qui a été arrêté des meilleures intentions. Il sera parbien lui-même au point de dire je crois que je devrais que dans un état le précepteur matériel devra passer au conseil de M. Fidder, et lorsque vous ne rendez rien à cause de lui, et comme il est riche, j'aurai engagé aussi à ne pas vous mettre en frais sans nécessité.

Un retard que je ne m'explique pas arrive encore à Paris la publication définitive. Mais c'est régulièrement. J'attends discrétionnaire jour et jour l'arrivée par la poste de deux exemplaires, dont un pour vous.

J'espère que vous consentirez à prendre en considération le plan proposé et vous priez d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

A. Réville



Messieurs Presidents
Mémoires
Littéraires
et Historiques

A. Réville
Rotterdam 1863

16 Mai
Gouda.



Mon cher Monsieur,

En effet vous voyez en vertu de votre m'éteignez qu'à 1000 exemplaires. Non seulement je cours très volontiers quelques frais en premier tirage de 1500, mais même si vous croyez durable de le faire monter jusqu'à 2000, vous en êtes consciencieusement libres.

Tes nouvelles que je reçois du placement de l'édition française sont très satisfaisantes. Je sais être tiré à 2000, et les maîtris, me disent, ont déjà place.

Le Oud en Nieuw démontre dans un prochain n° qu'une traduction hollandaise va nous paraître. Je suis tâche de faire certains que posséder la correction des épreuves.

De tous côtés, je reçois des témoignages de sympathie qui font que je me plie le cœur de faire entreprendre le travail, malgré ses défauts personnels de discipline. Je vous de la faveur pourriez demander l'autorisation d'une traduction anglaise.

Votre bien dévoué A. Réville

Rotterdam 16 Mai 1863.

18.

A. Pierille
Rotterdam 10/13

22 die Good and



Monsieur Krikken
Librairie E. Dufour
à Paris.

Cher Monsieur,

je me suis préoccupé ce jour-ci de la tenue cette année laquelle concernait notre affaire. Celle de la faute n° 1 de M. Fikkens, n° 1 de M. Beres, n° 1 la suivante, mais un peu du grand nombre de fautes qui s'en occupent et aussi de l'excellente M. Delmas qui gère longtemps le feuilles soumis à la révision. De plus il se trouve que ces hommes, fort distingués, appliquent à sa critique de notre traduction une très vieille et étroite, pas toujours d'accord avec nos idées à tous et au parti, celles avec le jugeement de M. Beres qui (sauf entre nous, et à l'insu de M. Beres) nous a la complaisance, jusqu'à répondre avec M. Fikkens la traduction de M. Beres comme j'ai cru de plus m'apprenoir que M. Dufour n'avait accepté la tâche que pour me faire plaisir, pour amontrer mon intention de déchargez politiquement ce brave ex-colonel de ses fautes ci-dessous, lui disant que "vous êtes impatient de publier, "cesteur d'informé de la manière dont la traduction a fait rage il pour déboullement de hâte." Je crois qu'il sera enclenché d'être déchargé et d'autre part qu'il n'y aura rien de placant pour

bei I dem la manière dont je lui présenterai
la chose. Quant à vous, cher Monsieur, depuis
M. Pichot a une manière à consentir à venir avec
M. Fr. K. Hart une traduction à laquelle il attaché
beaucoup d'importance, je dois que vous avez une
garantie. Vous recevez donc l'ici à mes dépens
(imprimatur) pour les premières feuilles et la chose
marchera rendue à l'édition.

M. Delgrat voit l'horreur des gallicismes à
ma façon presque superficielle; j'ose ne pas dire
vraiment que je l'ai employé le tout mon travail.
Mais à la fin même à venir, il n'y a pas
d'appartient le jeu dans nos deux langues.
Si l'autre ne nous craindra de
réaliser certaines expressions commodes,
claires, d'un usage fréquent. Mais ainsi parles-
français, j'ai préféré le plus souvent maladroitement
nos mots vulgaires maganisance, moins vrai. Celi-
ci va donner une idée des motifs qui m'ont dé-
terminé.

Si vous approuvez, vous n'avez pas besoin de me
répondre.

Votre bien dévoué A. Réville

Rotterdam 22 Mai 1853.

10.



A. Réville
10 May 1853

Godecharle

Rotterdam 22 Mai 1853.

11.

Cher Monsieur,

Mes occupations à Rotterdam ne m'ont
pas permis de répondre plus tôt à votre lettre, mais
hier soir je me permets de vous envoyer ce
de 400 flor. que vous n'avez pas reçu. Comme
je vous le suis fait honneur par cette affaire soit
enfin terminée, comme dans une sorte à la
croire, bien terminée. Je l'envie lui-même ne paraît
pas faire, très bon impression en, sans le rapport de la
forme, il l'a porté exactement sur l'original.
Mais je voudrais bien que mon éditeur de Bruxelles
soit soulagé dans ses opérations typergraphiques
que mon éditeur de Rotterdam. Il m'a demandé d'au-
que nos relations communiquent ^{de continuement} et
j'aimerais d'apprendre que vous êtes impératif pour
peut le moment j'en suis sûr, la récompense.

Il a donc pris que vous êtes absolument bien de faire
comme vous le croirez nécessaire, pour ces intérêts. Je
suis sollicité avec demande, mais difficile temps.
J'aurai alors j'aurai demandé; quelle coûteuse,
pas bon temps, et, vos besoins sont à l'éditeur français,
pour le 1^{er} à 6^e, jusqu'à concurrence de 10.
Croyez à une continue succès pour l'édition de l'ouvrage
l'édition n° 1^{er} est une A. Réville

A. Derville

21 Dec 1864

Corr. add.

Rotterdam 21 Dec. 1864.

Mon cher Monsieur,

Je regrette vivement que les circonstances
me empêchent d'être des nôtres demain,
soit, j'aurai volontiers profité de cette bonne
occasion de vous servir la main. Mais
à l'inévitable malheur le tems m'empêche
être plus heureux une autre fois. Si j'avais
pu rester le lendemain à "Harlem", j'aurais
pu venir trouver chez van Mar. D'au-
gusta oujantons une certaine partie de bonnes
heures à Rotterdam, et après avoir passé
la nuit chez Mr. Teding van Berkhout,
je pourrais sortir par le train de 9 heures.

Concernant la réédition de notre "Handboek",
je suis charmé d'apprendre qu'il va se
faire. Il va coûter avec la seconde
Edition française qui devra se faire deux
printemps. Je dois toutefois vous avertir
de cela. Pendant tout le mois de février
je ne serai pas dans ce pays. Je serai
dans le midi de la France où j'aurai à faire

par plusieurs églises importantes et venir à donner une série de prédications : celle pour répondre à Semire et à Paris. Je serai de retour l'11 mars à Dieu, dans la première quinzaine de mars. Je devrais bien que vous meurez assuré jusqu'à ce que vos expéditions. (Qui de deux descriptions de détail à introduire.) D'autant plus que votre collègue hollandais qui l'a précédé m'a promis de me envoyer leurs observations quand le moment sera propice. Je vais les lui demander dès mon arrivée, mais je ne pourrai pas en assurer au moins d'arriver avant trop à faire pour cela.

... Ensuite peut... bientôt malade personnellement, voilà ce que nous devons faire pour le dévouement.

Bien à vous A. Reville

A. Reville

10 Mars 1865

Gros. ord.

Arrived 1st May 1865

Mon cher Maxime Kretschmar,

Grand merci de votre envoi. Cela ajoute grandement nos facilités théologiques. Cependant je vais m'y mettre tout doucement, venant de front la suite de l'édition française et la autre. J'attends de quelques mois des observations pour pouvoir profiter.

Je vous en exposerai tout son mérite de ma visite de Harten. Vous pourrez trouver à ce sujet que vous me parlerez. Je serai je vous demander de me rappeler à l'occasion de quelles conditions nécessaires vous aviez fait pour recevoir les éditions nouvelles qui pourraient venir? Je l'ai complètement oublié. Merci évidemment de votre avis que je vous rapporte au plus tôt.

On va imprimer de nos 1^{re} & 2^e sermons préché à Nîmes, St Remy, Montauban, etc. 2^e une biographie de Th. Barker, en un vol. in-12 d'environ 300 pages.

je vous en préviens pour que vous avisiez
pour savoir si il vous conviendrait de la
faire traduire. Mais je vous en
voie, ne ayant, pour le moment que de voter is-
tère. La traduction Hollandoise des
lettres à Mr Foëltzis s'est-elle bien
réussie?

Bien cordialement à vous

A. Réville

quelle tante malicieuse pris part dans
de la combat depuis ces ans. Il a dé-
jà dans un malice ignoble pour faire de
lui-même, l'horreur de travail à
jouer et à leurs fins. Mais cela va
nous faire du mal. N'importe. Il
faut persister. Mon cher frère Jean le
Midi a été magnifique au point de
sur la partie de nos Dées. Le popula-
tion protestante sur la cour d'indemnité
libérales - au au au.

A. Réville
10 April 1865

Répondre

Rotterdam 10 April 1865.

Mon cher Monsieur,

Je vous envoie ce n° de Disciple dans
lequel se trouve une résumé Conférence
du midi, préalable à leur allocution aux
églises où j'apprécie. Il y en aura quatre,
qui paraîtront dans le journal 11, 12 et 13. J'en
ai parlé avec eux et je leur ai donné une
grande partie de mon temps suffisant pour une
conférence de la conférence de texte prêches.
Le Disciple n'a pas le mot ici, mais Jean
y a mis de lui-même le mot. Le Disciple a donc
publié dans le journal la conférence à huit. Telle que
je vous envoie par contre à part Jean la
grande partie de son discours. Comme le jeudi matin il a été
parlé, nous étions (si vous ne l'avez pas
vu) à l'heure praticable) vers 11. Il avait fini
en toute hâte pour la conférence en un
moment, mais pas pour nous. Deuxième partie
Mais enfin voilà si la chose est le temps d'ignorer
que personne ne connaît et aperçoit ces con-
férences, mais nous les ignorons peut-être à long
temps que cela ne peut se faire.

Mais le contenu de votre lettre.

Si je vous dis que le midi protestant de France est plus libéral que n'importe
quel autre, je suis sûr que vous

A Proville

24 April 1861

Good and.

251
La Haye 24 April 1861.

Mon cher Monsieur,

Un décret d'occupation m'a empêché de répondre plus tôt à votre dernière communication et même aujourd'hui c'est en séance de la Commission Wallonne que je prends le plaisir pour vous en dire quelques mots. Mon honneur et surtout de vous exprimer le vrai chagrin que je ressens à la pensée de votre détermination de nous refuser nos appuis. Ces affaires où nous occupons une place ~~assez~~^{assez} honorable et si utile. Si roulent ce qui m'afflige, ce sont les déplorables motifs qui vous y poussent. Dès, vous voyez de ce que nous devons faire pour porter de bries aux espous et je congois de voir une grande partie robuste courge fanerise nos succès dans le prochain affranchissement. Nous n'apportons pas à nos amis que nous portons une détermination probablement invincible et à l'égard des sans doute vous avez nécessaire sang. Je me borne à vous exprimer mes sentiments de sympathie profonde et mes vœux sincères, dans votre réussite, sans oublier j'ose dire vos succès. Toutes que pourront vous valoir l'assistance et l'appui de vos amis et surtout les espérances indéfinissables de ceux qui nous aiment, qui, lors même

qu'il nous est impossible d'exprimer le comment,
deveant pourvoir avec sécurité de l'effacement
mystérieux que l'un ou plusieurs supérieurs exercent
sur nos âmes. De moment que le supérieur
religieux serouge au-dans de tous nos
raefuges, cela nous autorise à nous abreuver.
Tous au confinage à l'inondable colonie
qui nous appelle le nos après la autres vers
la fin de toute existence correcte et qui
ne nous demande pas notre avis sur le
cang qu'il convient de donner à nos égards
se confirme. Nous sommes de pauvres breins
perdus sans tress et ce vagabond de même
soy soumis à qui se passe dans cette région
de l'air et de la lumide dont nous n'avons
que de rares pressentiments. Pourtant et en
raison même de toutes ces dérèglements qui
ont bien sorti de nous et nous rendus
nos-mêmes, voyons à la lumière, depuis
au soleil.

Je vous remercie bien long de ce que je suis ici.
J'ignorais la raison de pénétration de M. Chêne.
Une sorte de communication nous demanderais
pas mieux qu'en sortir en affaires avec lui.
Mais voyez vous que j'pourrais peut-être faire
une échappée avec lui le matin, sans le contacter
que nous avions con la ensemble? Vous
mez combien il nous faudrait temps, vous

et moi. La même temps il n'est pas d'au
tut grand secours pour délivrer toute sorte
d'offre de traduction, pas peu tentante,
mais qu'il est souvent difficile de repousser
sans blesser les gens. En même temps j'aurai
bien aimé, si vous voyez que M. Chêne en-
tre dans volontiers faire un tel arrêt au cœur,
qu'il veuille bien me faire parvenir dans
nos nos intérêts. Je pourrai alors
lui soumettre quelque idée.

Je travaille tout devancement à la correction
du Histoire. Je la viens parfaitement à elle
du Manuel. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire
du Manuel de M. Bertrand à M. Bertrand, mais à M.
de l'Encyclopédie de M. Bertrand. Il est l'apôtre de corrections de
Fickert. Il n'est pas que de corrections de
Fickert. Il n'est vraiment aucune responsabilité
nouvelle.

J'espérons devenir à Rottembourg. — Cray
me, chez l'heure, très bien et je vous dirai
ce bien devient

A. Reville

A. Reville

16 Juin 1868

Gosford.

Cher Monsieur,

Je travaille en ce moment même à la cor-
rection de mon Manuel français. J'en ai
encore pour 3 ou 6 jours. Dès que cela sera
fait, je remettrai mon livre avec les corrections
à M. Fickert. Ces corrections ne feront pas
nombreuses ni incongrues. Je l'envierai
encore le cang venir d'y introduire les ob-
jects importants que l'avenir réclamera
peut-être ou plusôt que la correction qui
peut être. Nous pourrons vous envoyer l'apre-
mêtre facilement dès qu'elles seront prêtes.

Je crois seulement que nous pourrons avoir des
des corrections de M. Fickert, puisqu'il a déjà
que de corrections de l'apôtre. Mais je préfère
que l'apôtre conserve son nom. Il est
que l'apôtre a le droit de lui demander
peut-être. Mais si vous voyez dans ce propos de
l'apôtre son désavantage, nous nous pourrons
peut-être donner une autre solution.

— J'aurai M. Chêne. Nous nous sommes
peut-être entendus. Votre accompagnement est

Rottembourg 16 Juin 1868. 27.

le même que le votre, sauf qu'il est résumé,
le de Schœn (qui sera le cas pour Berthe),
je l'entends avec moi pour savoir si j'accepte
rait un honoraire moins élevé que celui que
vous m'avez offert. Ce sera chaque fois à
débattre entre nous. Cela me plaît peu,
mais j'ai dû me rendre à l'observation que
c'était une question de to be or not to be
peut plus d'une traduction. Il me donnera
le même honoraire que vous pour un volume
de sermons de moi qu'il aura fait traduire.
La souci je ne puis que me faire de ces
procédures envers moi et tout en respectant bien
meilleur que vous ne continuons plus d'écrire
ensemble, je vous renvoie bien sûr l'avis
indiqué au bon employeur.

Je compte en priorité votre avis
au sujet de la seconde partie de
celui. Mais ce va sera pas pour longtemps et
dès lors nous devons faire de la besogne. Bien
que vous pour le développement de la doctrine
de Madame Duperron et pour les bons effets
du bien de nature que nous prendrons dans
l'avenir, D.V.

Bien à vous A. Réville

A. Réville
2 Oct 1865
Second ord.

Rotterdam 2 October 1865.

Mon cher Monsieur,

Je vous remercie avec bien des remes-
ciemens votre résumé accueilli. Je ferai
parvenir dès aujourd'hui à M. M. Fikkens
et à son fils les exemplaires que leur sont
destinés. Le service est de retour vers le
20 octobre au plus tard depuis quelques jours. Je lui transmettrai
vos vœux relatifs à sa collaboration
future. Vous m'avez donné à vos Dispositions
l'exemplaire de la 1^{re} Division? Je vous
dis que c'est devenu le mieux. Si cela vous
est possible, aux bonnes de au 1^{er}.
soyez par première occasion. Je ne
vous pas avoir besoin de plus l'exemplaire
de la seconde que vous ne levez faites
parvenir. Lorsque à M. Fikkens, qui en apprécie
la table le plus favorable, je n'ai pas
envie d'autre développement avec lui que
celui-ci que il pourra sur toute l'œuvre
considérer pour vous qui sauriez bien
reconnaître sa valeur. Vous pourrez peut-être

pour l'air au bout de huit mois de langage
dans votre présence. Mais j'avoue
peulement que cela ne semblait
aller de son mieux. Si j'en suis
trompé, n'hésitez pas à me le dire.

Esperons que le débit de cette seconde
dition sera aussi prompt que celui de
la première. La seconde édition française
est en retard. Des voyages, rues de l'île:
rue que de moi, en sous la couve. Il
faudra bien envoyer un mois devant celle
qui est près.

Agréz, ch. Monseigneur, l'assurance de mes
soutenances bien distinguées

A. Réville

A. Réville.

22 April 1868

Henderson

Mon cher Monseigneur,

Je vous demande réception et en vous re-
merciant des bonnes facilités que vous me la-
ssez d'envoyer que vous en faites un accrois-
nement, je dois appeler votre attention sur
une faute typographique regrettable que
je trouve p. 224, l. 18 d'un banc. Au lieu
de cynoptile, l'imprimeur a mis
cynoptile, et il est d'autant plus regrettable
que cette faute ait échappé à l'attention
du correcteur que cynoptile a un sens et
signifie peu à peu de bies. Je pen-
sais que pas que cela accroisse un caractère?

En continuance de ma recommandation à
vos bons partisans, je vous prie d'agréer
l'assurance des miens

A. Réville.

Not. 22 April 1868.

par, j'ai au fond de lui tenir à longue
dans voix en présence. Mais j'avoue
peut-être que cela me semblait
aller de soi-même. Je pourrais
croire, n'hésitez pas à me le dire.

Esperons que le débüt de cette seconde
dition sera aussi prompt que celui de
la première. La seconde édition française
est en retard. Des voyages, tanto de l'île:
tante celle de moi, en sont la cause. Il
faudra bien encore un mois devant qu'elle
soit prête.

Ainsi, chez nous, l'assurance de nos
sentiments bien distingués

A. Réville

A. Réville.

22 April 1868
London

Mon cher M. M. [unclear]

En vous demandant réception de mon re-
sécant des bonnes façons que vous me av-
oyez à mesun que vous en faitz un certain
nombre, je dois appeler votre attention sur
une faute typographique regrettable que
je trouve p. 224, l. 13 d'un banc. Au lieu
de Gynoptilia, l'imprimeur a mis
Cynoptilia, et il est d'autant plus regrettable
que cette faute ait échappé à l'attention
du correcteur que Cynoptilia a un sens et
signifie peu à des yeux de bians. Ne pen-
sy vous pas que cela accusera un correcteur
en contournant de une recommandation à
ses bons sentiments, je vous joins d'agréer
l'assurance des miens

A. Réville.

Nost. 22 April 1868.



HERHALING VAN
REELD

DUPLICATE IMAGE

J. Novell

15 juil 1874

Honduras

Nearville sur Diquio (Dép. Niquibus)
11 juillet 1874.

Cher Monsieur,

J'ai attendu plusieurs mois pour répondre à l'envoi de l'encyclopédie que vous m'avez envoyée dans votre lettre. J'en ai rien vu venir de l'église, mais je ne veux pas tarder plus longtemps à vous renouveler de votre communication et à vous dire que j'aurai tout disposé à cet effet dans vos vues. Je suis fâché de ce que, malgré l'envoi de l'encyclopédie qui va bientôt être édité dans l'Eglise, aucun manuel est encore paru. Veuillez à la 10^e édition. Je ne souhaite pas y apporter de grands changements. Jamais je ne l'ai considérée comme quelque chose de définitif. Il est de son époque, c'est à dire prévisoire et transitoire. Cependant, tel qu'il se présente il me paraît évidemment suffisamment à la hauteur des nécessités religieuses et civiques de nos temps présent, et je ne veux pas dans le but de rebâtir avant obtenu par la science depuis sa publication, je ne veux pas dire que de meilleurs arguments d'y apporter

des modifications profondes. Il y aura sans
doute quelque chose à apporter dans la partie historique
surtout pour ce qui concerne la position sociale
du catholicisme, et aussi dans l'histoire d'Irlande.
Comme j'espére venir faire une visite en Irlande
l'automne prochain, je pourrais apporter au
mois l'ensemble aménagé.

Croyez bien, cher Maurice, que si l'on a envie
de visiter Hollande avec la bienveillance dont
vous me donnez la flatteuse assurance, pour
moi je ne veux de rentrer avec le plaisir d'un
voyage à ce pays auquel j'ai tant tant et
que j'aurais dans une certaine affection au
mon pays natal. Je vous assure en
particulier l'assurance des sentiments très
spéciaux qu'il anime envers vous et
que je l'inspire vos proches compagnons et
amis. Votre bien dévoué

A. Neville

31.
Neville sur Dieppe (Seine Inférieure)
19 December 1874.

Mon cher Maurice,

Pendant que les premières feuilles de la ré-
impression de votre Manuel arrivaient à
Neville où je les ai trouvées à mon retour,
je me trouvais en Belgique et en Hollande.
Si j'avais eu ce moment disponible,
j'aurais été à Harlem pour vous en parler,
mais je n'en ai pas eu ce moment, bien que
j'ait consacré quinze jours à votre pays.
Je vois par cette expérience quel une grande
partie de jours en Hollande ne me permet-
tent pas de voir ni de faire le quart de
ce que je voudrais y voir et y faire.

Pour en revenir à notre affaire, je vous
dirai que j'ai maintenu pris peu de temps
ses dernières communications à ce que je
peux faire à l'égard de ce Manuel. Le résultat
est ce que je ne puis songer à une révision
profonde, je ne peux améliorer que des

Détails, et je vous en envoie la liste
ci-joint par ci-dessous pour les 4 premiers
feuilles que je parviens. Car nos habiles
négociateurs français et hollandais
qui ont rédigé la convention ferale
franco-hollandaise n'avaient même
songé qu'il pourrait y avoir des déclara-
tions d'épreuves à corriger entre les deux
pays et n'ont rien stipulé à ce sujet.
De sorte que la partie au ^{les épreuves corrigées} est
au taux des lettres. C'est absurde, mais
C'est ainsi.

Je ne flatte pas sans que cela ne pose
aucune difficulté pour ce qui nous con-
cerne.

Vous comprendrez le vif plaisir que j'ai
eu en envoi une ^{réponse au} mission
de mes bons amis de Rotterdam et
d'Amsterdam.

Besoin moi, cher monsieur, toujours
otre bien l'heureux A. Réville

700-38-38
700-38-61
M. off

D. 22, ligne 24 au lieu de Bellevue, l. Baleen.
P. 34, " 14, au ^{au} de van een groots
waterloed, substituy de grands lâches
P. 36, " 22, au lieu de de soektes, subtituer
les terribles.
P. 37, " 25, là aussi les terribles poésies de
Hertzen
P. 39, " 27. Iehova of Des Heer. Est-ce que
Des Heer est la traduction hollandaise
de l'Eternel? Je ne le pense pas. Surtout
la traduction a-t-il ainsi traduit par
ce que la Bible populaire anglaise le
mot Heer là où l'original porte
Iehova. Mais je sais qu'il faut en
tout cas traduire par l'Eternel et, si
ma supposition est fondée, mettre son
nom au bas de la page une note
indiquant que c'est le nom ordinairement
rendu par Des Heer. Dans les versions
ordinaires.

